



EPILOGUE.

Le lendemain de cette inoubliable fête, le R. P. Dom Pacôme, présidant pour la première fois le chapitre conventuel, remerciait de nouveau sa communauté des sentiments de filiale affection qu'elle lui avait exprimés la veille. "Mais, ajouta-t-il, il s'agit maintenant de combler les vides causés par les douloureux événements de ces derniers mois. J'ai pensé que la nomination du Père Marie à la charge de Prieur, vacante par la mort du regretté Père Colomban, et celle du Père Athanase, cellérier, à la charge de Sous-Prieur, seraient favorablement accueillies par tous. Si donc, vous n'y voyez aucune objection, je prierai ces bons pères de vouloir bien entrer aujourd'hui même en fonctions." C'était non seulement combler les vides, mais en même temps combler les vœux de toute la communauté. Il était juste que ceux qui, depuis si longtemps étaient à la peine, fussent maintenant à l'honneur, si tant est que l'honneur, en pareil cas, n'est pas un surcroît de labeur pour celui qui le reçoit.

Restait un sujet particulièrement intéressant, qui, lui aussi, attendait silencieusement son obédience. *Res clamat domino*. Sa muette réclamation n'échappa point à l'attention bienveillante du R. P. Abbé, et l'obédience impatiemment désirée ne se fit pas attendre. Le jour même, sur l'ordre de Dom Pacôme, le *Pain Doré* de la bénédiction abbatiale (car c'est de lui qu'il s'agit) le Pain Doré offert la veille au Prélat officiant et portant ses armes, prenait le chemin de l'archevêché. Une personne de mœurs très douces, mais que n'éfrayaient pas les mœurs très austères de La Trappe, et que Mgr l'Archevêque, nous le savons, *ne hait point* (j'ai nommé la Poésie) était chargée de faire la présentation. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elle s'acquitta de sa délicate mission avec une honnêteté et une grâce exquises. Oyez plutôt :